
COMMUNICATION CONCERTÉE POUR LA PREVENTION DES DECHETS - PARTENARIAT CG et COLLECTIVITES

Conseil Départemental du Maine et Loire

Place Michel Debré
CS 94104
49941 ANGERS CEDEX 9

[Voir le site internet](#)

Anne-marie Michaud

am.michaud@maine-et-loire.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Le Conseil général (CG49) a proposé aux collectivités en charge de la prévention et la gestion des déchets, de s'associer pour engager une campagne de sensibilisation pluri-annuelle, à l'attention des 770 000 habitants du département.

Le CG49 a sélectionné une agence de communication pour élaborer un logo, un slogan et des visuels déclinés selon différents thèmes, renouvelés chaque année.

S'agissant d'un drapeau commun, d'un fil rouge identifiable par les habitants en tout lieu, les outils de la communication concertée sont conçus pour intégrer les identités visuelles de chacune des 14 collectivités partenaires.

Les engagements de chacun mentionnés dans la convention de partenariat, portent sur 3 ans, afin de donner le temps au message de s'inscrire dans le paysage quotidien des habitants.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Diffuser des messages concrets, identifiables et cohérents sur le Maine-et-Loire
Fédérer les collectivités du réseau et créer une dynamique autour de thèmes "annuels" communs :

- 2012 : consommation responsable
- 2013 : vaincre le gaspillage

Faire une économie d'échelle pour la création des outils de communication
Encourager et soutenir l'organisation d'animations

Résultats quantitatifs

14 collectivités engagées (sur 16) pour les années 2012 à 2015

Lors du premier mois de la prévention des déchets en Maine-et-Loire, en novembre 2012 :

- 35 animations réparties sur le département
- 4 conférences
- Les outils d'animations utilisés à 100% en novembre 2012, et réutilisés par les collectivités pour des animations en avril, mai et juin 2013 (3 roues de la prévention des déchets, 4 échelles de la réduction des déchets, 4 plateaux des fruits et légumes de saison)
- 1 conférence de presse de lancement début novembre 2012

Mise en ligne du nouveau site internet sur la prévention des déchets "en Anjou je réduis mes déchets". Ce site, accessible à tous, met à disposition des outils tels que :

- Un annuaire des acteurs de la consommation responsable
- Le moteur de recherche "Ecogeste", pour mieux consommer, jeter moins, bien jeter
- Une cartographie "près de chez moi" pour que les habitants puissent accéder aux services de leur collectivité locale de prévention et de gestion des déchets

La campagne de communication visible :

- 185 abri-bus, répartis sur l'ensemble du département, pendant 12 mois
- 144 panneaux 4x3, implantés en zone rurale, pendant 1 mois
- 1200 affiches sur les vitrines des commerces, pendant 2 semaines
- presse quotidienne, dossier dans le magazine Maine&Loire, bannières web

Résultats qualitatifs

- La campagne de communication est l'axe qui permet au CG49 et aux collectivités en charge de la prévention et la gestion des déchets de travailler ensemble et de se concerter pour diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des déchets.
- La réalisation d'outils de qualité, évolutifs et durables, appréciés par les collectivités.
- Très bons retours dans les médias locaux.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Septembre 2011 : annonce du projet en Comité de pilotage
- Mars 2012 : envoi de la convention aux collectivités
- Avril 2012 : notification du marché à l'agence de communication
- 14 sept 2012 : adhésion de la 14^{ème} collectivité
- 5 novembre 2012 : conférence de presse pour lancer le 1^{er} mois de la prévention des déchets en Maine-et-Loire
- Du 7 novembre au 9 décembre 2012 : 35 animations réalisées sur le département
- 11 décembre 2012 : réunion de bilan avec les animateurs de prévention des déchets et choix des orientations pour la campagne de communication de la 2^{nde} année
- Fin janvier 2013 : envoi du bilan du 1^{er} mois de prévention des déchets à tous les Présidents des collectivités engagées dans la démarche

Moyens humains

- Direction de la communication du CG49 pour la campagne de communication et la mise en page du site internet : 0,7 ETP sur 1 an
- Direction informatique du CG49 pour la conception du site internet et le recrutement d'un prestataire : 0,1 ETP sur 1 an
- Logistique et gestion : 0,1 ETP sur 1 an (le CG49 assure la livraison des outils aux collectivités)
- Animatrice du plan départemental de prévention des déchets : 0,8 ETP sur 1 an

Moyens financiers

Agence de communication, prestataire informatique, création des jeux, réalisation des visuels, plan média et affichage : 180 000 €

Moyens techniques

- Personnel du studio graphique de la Direction de la communication
- Agents du service intervention pour la livraison des outils « kits d'animations »
- Mise à disposition d'espaces d'affichage du réseau départemental de transport en commun

Partenaires mobilisés

- Les collectivités et EPCI en charge de la prévention et de la gestion des déchets.
- Les relais de presse locale
- Les services supports internes au CG49

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Élément fédérateur à l'échelle d'un département
- Adaptabilité nécessaire si une ou plusieurs collectivités ont déjà leur propre campagne de communication
- Le principe fonctionne s'il y a une plus value proposée aux collectivités

Difficultés rencontrées

- Pas de participation financière demandée aux EPCI ; en revanche, un investissement en temps pour co-construire les outils et la campagne
- Partenariat sur 3 ans

Recommandations éventuelles

- Proposer aux EPCI les grandes lignes de la campagne de communication sur laquelle elles vont s'engager.
- Anticiper la rédaction de la convention de partenariat lorsque les collectivités doivent réunir un conseil syndical pour autoriser le Président à signer la convention.
- Inciter les EPCI à mobiliser les correspondants de presse locale pour augmenter le nombre d'articles diffusés.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | CONSOMMATEURS | CAMPAGNE D'INFORMATION | COOPERATION LOCALE

Dernière actualisation

Juillet 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale